Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		bioic	gique et a	i i cuquetage	ues prouu	its biolog	iques		
	I.1 Numéro du document FR-BIO-16.250-0027240.2024.001			VIHILIE: + + O FET	I.2 Type d'Opérateur				
					☑ Opérateur				
					☐ Groupe d'opérateurs				
			947		Groupe a o	perateurs			
			7.3	6747					
S			<u> 138</u>						
ire									
Partie I: Éléments obligatoires	100.				T A A A serial Cons	(4 4			
ga	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs				I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle				
bli	Nom	SANDRINE LOQUET			Autorité	-	(FR-BIO-16)		
0	Adresse	La chèvre 33760 Roma	· ·		Adresse		ges Bizet , 4	17 200, Marma	
nts	Pays	France	Code ISO	FR	Pays	France		Code ISO	FR
ue]	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs								
én	• Production								
Él	• Préparation								
ï	•								
ţį									
ar	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production								
F									
	• (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production:								
	methode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion								
	production protogram, said autum ta persone de conversion								
	• (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine								
	Méthode de production:								
	– production de produits biologiques								
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.								
	convious sunsum and emperies dual regionies.								
	I.7 Date, lieu				I.8 Validité	*			
	Date	30 janvier 2024 N		ALISUD	Certificat vala	ble du	15/01/2024	l au	31/12/2025
		16:46:14 +01 si (Europe/Luxem	gnature						
		bourg)							
	Lieu	Marmande (FR)	1						
				\ /.\					
				X)					

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

II.1 Répertoire des produits Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848 Nom du produit spécifiques Plantes aromatiques et médicinales Biologique Alcoolature Biologique Macérat Huileux **Biologique Huilles essentielles** Biologique Partie II: Éléments facultatifs Extrait de bourgeons **Biologique** Synergie d'eaux florales Biologique Hydrolats aromatiques Biologique achilée Biologique artemisia annua Biologique aschwaganda **Biologique** aubepine Biologique aulne **Biologique** bardane Biologique basilic Biologique bleuet Biologique bruyère Biologique calendula Biologique camomille romaine **Biologique** Biologique carotte sauvage Biologique cassis Biologique charme **Biologique** chêne Biologique consoude **Biologique** cynorhodon Biologique echinacée **Biologique** eglantier Biologique escholtzia **Biologique** figuier **Biologique** frene **Biologique** géranium **Biologique** hysope Biologique immortelles Biologique laurier noble Biologique lavande **Biologique** lavandin **Biologique Biologique** lierre terrestre marjolaine Biologique maronnier Biologique melilot Biologique mélisse Biologique menthe nanah Biologique menthe poivrée Biologique millepertuis Biologique myrthe Biologique Biologique noisetier noisetier Biologique noyer Biologique olivier Biologique ortie Biologique paquerette Biologique pin sylvestre Biologique plantin Biologique Biologique platane pommier Biologique pulicaire Biologique reine des près Biologique romarin Biologique ronce Biologique Biologique rose de damas Biologique rose de provins

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

biol	ogique et à l'etiquetage des produits biologiques								
II.1 Répertoire des produits									
Nom du produit sariette sauge Sureau	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848								
sariette	Biologique								
sauge	Biologique								
Sureau	Biologique								
	Biologique								
tanesis thym vergerette verveine vigne	Biologique								
vergerette	Biologique								
verveine	Biologique								
	Biologique								
<u>3</u>									
II.2 Quantité de produits									
H 2 Information a suple terms									
II.3 Informations sur les terres									
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'a	activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs								
II.5 Informations sur l'activité ou les ac effectuées pour leur propre compte ou traitant restant responsable de l'activit	5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont fectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-aitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées								
II.6 Informations sur l'activité ou les ac 2018/848	6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 18/848 7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du glement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant 8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848								
règlement (UE) 2018/848, dont l'opérate									
II.8 Informations sur l'accréditation de									
Nom de l'organisme d'accréditation									
Hyperlien vers le certificat d'accrédita	tion https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf								
II.9 Autres informations									
Document justificatif fourni à l'opér	rateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent								
certificat et tel que défini par la circ	ulaire afférente de l'INAO.								